

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### **AVIS PUBLIC CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION 2019**

**AVIS PUBLIC EST PAR LA PRESENTE DONNÉ**, par la soussignée, Cynthia Bossé, directrice générale de la susdite municipalité, que l'évaluateur agréé, monsieur MARC LÉPINE, de la firme Leroux, Beaudry, Picard & Associés inc., a déposé à mon bureau le 13 septembre 2018, le rôle d'évaluation foncière pour le dernier exercice du rôle triennal 2017-2018-2019. Toute personne peut en prendre connaissance à la mairie sise au 810, rue Lanoie, aux heures régulières de bureau.

Tout intéressé peut déposer une demande de révision au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter au rôle d'évaluation, en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q. c.f-2.1).

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification en vertu des articles susmentionnés ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant ou être envoyée par courrier recommandé à :

MRC d'Acton 1037, rue Beaugrand, C.P.  
99 Acton Vale (Québec) J0H 1A0

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin, disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement no. 97-10 de la MRC d'Acton et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Upton, ce 25<sup>e</sup> jour de septembre 2018,



**Cynthia Bossé**  
Directrice générale

## AVIS PUBLIC CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION 2019

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Cynthia Bossé, directrice générale de la Municipalité d'Upton certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 9H00 et 17H00 ce 25e jour du mois de septembre 2018, à chacun des endroits suivants, à savoir :

1. au bureau municipal
2. sur le site internet de la Municipalité
3. dans l'édition de novembre 2018 du journal municipal « Le Bavard » (distribué le 25 octobre 2018).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 25e jour du mois de septembre de l'an 2018.



Cynthia Bossé,  
Directrice générale  
Municipalité d'Upton